

**Résolution de MM. Pierre Maudet, Jean-Marie Hainaut, Didier Bonny et Eric Ischi:
«Moratoire pour juguler l'inflation directoriale à la tête de la Ville de Genève».***PROJET DE RÉSOLUTION*

Considérant:

- la situation financière déficitaire de la Ville de Genève sur l'exercice budgétaire 2003;
- l'étude en cours des objectifs budgétaires pour 2005 par les commissions spécialisées du Conseil municipal (document déposé le 10 mars 2004 par le Conseil administratif);
- les vellétés du Conseil administratif, exprimées dans ce document et réitérées en commission des finances, de procéder à l'engagement d'un «directeur de l'administration municipale», poste aux contours les plus flous censé remplacer le poste de secrétaire général tout en conservant celui-ci sous la forme d'un «attaché au maire» dont les attaches semblent bien ténues;
- la parution récente dans la presse locale (10 mai 2004) d'une annonce mettant au concours ce poste de directeur pour la fin du mois de mai 2004;
- les nombreuses incertitudes et inconnues, tant organisationnelles que financières, liées à cet engagement subit et totalement hors budget;
- les incidences financières importantes pour notre collectivité que représente cette mise au concours intempestive (engagement de personnel administratif afférent, devenir de l'actuel secrétaire général, etc.),

le Conseil municipal décrète un moratoire valable immédiatement et jusqu'au terme de l'exercice budgétaire 2004 sur l'engagement de personnel municipal nouveau à la tête du Secrétariat général de la Ville de Genève.